

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 27 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 21 novembre 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, adjoints,
Kate MARIE, Jean Baptiste GRANGE, Raphael BENOIT, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Jean Pierre BUERBA.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphaël BENOIT
Stéphane AUZERAL procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **23 octobre 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **23 octobre 2023** est approuvé à l'unanimité.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX POUR LA MEDECINE
DU TRAVAIL (93-2023)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de déplacer les services de la médecine du travail, (l'ASMT et le SRAS) qui étaient à l'ancienne maison de garde et qui maintenant seront dans les anciens locaux de la trésorerie.

Pour ce faire il convient de renouveler la convention de mise à disposition des locaux, Monsieur le Maire en donne lecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer ladite convention.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau